

## **VENTILATION DE LA LAME D'AIR**

La lame d'air ménagée au dos du bardage a pour fonction :

- d'éviter l'infiltration d'humidité par contact direct entre le bardage et le mur porteur
- d'évacuer l'eau qui pénètre par les joints du bardage et d'empêcher l'humidification du mur porteur
- de permettre le séchage de l'humidité éventuellement présente dans le bardage (infiltration, par exemple)
- de maintenir des conditions hygrothermiques équivalentes de part et d'autre du bardage afin d'éviter un gradient d'humidité susceptible de déformer exagérément les éléments en bois.

## **DIMENSIONNEMENT DE LA LAME D'AIR**

La lame d'air doit avoir une largeur de 15 mm au minimum, quel que soit le type de bardage.

En général, les joints entre les éléments ne suffisent pas pour assurer une ventilation uniforme de l'ensemble du bardage.

Il convient dès lors d'accroître la vitesse et le débit d'air en ménageant des ouvertures dans le bas et dans le haut du système de revêtement ainsi qu'au-dessus et en dessous des baies de fenêtre.

Outre les ouvertures dans le bas et dans le haut du bardage, il convient d'assurer une bonne ventilation intermédiaire.

Deux cas sont à distinguer :

- revêtements de façade dont les éléments sont posés horizontalement : la disposition de la structure portante (chevrons ou lattes) n'entrave pas la circulation de l'air
- revêtements de façade dont les éléments sont posés verticalement : il est préconisé de prévoir un lattage et un contre-lattage afin d'assurer la continuité de la ventilation au dos du bardage.

La taille des ouvertures de ventilation sera choisie de préférence en fonction de la hauteur de fractionnement 'h', c'est-à-dire de la distance verticale entre les lattes de fixation.

A défaut de dispositions particulières à ce sujet, on peut appliquer la règle suivante :

- $h < 3$  m : ouverture de 50 cm<sup>2</sup>/m ou de 5 mm minimum par mètre courant
- $3 < h < 6$  m : ouverture de 65 cm<sup>2</sup>/m ou de 6,5 mm minimum par mètre courant

- $6 < h < 10$  m : ouverture de  $80 \text{ cm}^2/\text{m}$  ou de 8 mm minimum par mètre courant
- $10 < h < 18$  m : ouverture de  $100 \text{ cm}^2/\text{m}$  ou de 10 mm minimum par mètre courant.

